

DU PROJET D'ACTIVITÉ AU BUDGET PRÉVISIONNEL



ORGANISATEUR(S) : CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS BASQUE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

Initiation

Gratuit

3h

Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION



Il est toujours bon d'avoir un minimum de lisibilité sur la situation financière de son association, et le budget prévisionnel constitue souvent le premier outil de pilotage utile à une structure, notamment en cas de demande de financement. Faut-il commencer par les dépenses ? Par les recettes ? Comment valoriser les apports en nature ? Quelles sont les règles pour les frais de déplacement ? L'établissement méthodique de ce budget prévisionnel doit être un moment privilégié de réflexion, permettant de confronter ses projets à la réalité et de prendre le recul nécessaire sur la situation future de l'association. Car il n'y a pas de budget prévisionnel sans stratégie claire de l'association. Le budget doit traduire un modèle économique : un projet associatif avec des bénévoles impliqués (modules 1 et 3), un ancrage et des partenariats financiers (modules 2 et 4), qui se traduit dans un programme d'activités et un budget...

DATE(S) DE LA FORMATION

09 octobre 2025

18h00

LIEU DE LA FORMATION

Mairie de Saint-Palais
Salle verte (accès au 5 rue Gambetta)
64120 Saint-Palais

POUR S'INSCRIRE

0559253890

cdpb@societecivile-paysbasque.com

<https://formations-benevoles-nouvelleaque...>

STRUCTURE FORMATRICE

Conseil de développement du Pays Basque

Voir la présentation de cette structure

DU PROJET D'ACTIVITÉ AU BUDGET PRÉVISIONNEL



Formation financée par :



FDVA

FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE L'ACTION
ASSOCIATIVE